

Reprise d'actifs appartenant à Ludendo par le groupe JouéClub : ouverture d'une consultation publique

Publié le 25 avril 2024

Le groupe JouéClub, a notifié à l'Autorité de la concurrence la prise de contrôle exclusif d'actifs appartenant au groupe Ludendo concernant, en France, 120 magasins exploités sous enseignes La Grande Récré ou Starjouet.

Cette notification fait suite à la décision du Tribunal de commerce de Paris, du 9 juin 2023, dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, d'attribuer les actifs précités à JouéClub.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 AVRIL 2024

[Lire le communiqué](#)

Reprise d'actifs appartenant à Ludendo (La Grande Récré) par le groupe JouéClub : l'Autorité ouvre jusqu'au 7 mai 2024 une consultation publique